

2019 / 2020

Juillet  
à Août

Septembre à Janvier

Février  
à Mai

Juin à  
Juillet



Installation  
du chantier



Préparation  
de la déconstruction



Curage



Désamiantage



Arrivée de la pelle  
à grand bras



Démolition de  
la barre des  
Cygnes  
par grignotage



Tri des matériaux,  
nettoyage et  
remise  
en état du terrain

## LA DÉCONSTRUCTION DE LA BARRE DES CYGNES VIENT DE DÉBUTER. PENDANT PRÈS D'UN AN, PLUSIEURS ÉTAPES VONT SE SUCCÉDER POUR DÉMOLIR CE BÂTIMENT TOUT EN :

- assurant la sécurité des ouvriers et des riverains
- limitant les nuisances pour les riverains
- prenant en compte l'environnement

### La préparation à la déconstruction se compose de plusieurs étapes : le curage et le désamiantage.



Le curage consiste à retirer manuellement tous les éléments non structurels du bâtiment : cloisons, revêtements de sols, faux-plafonds, sanitaires, éléments en PVC, bois ou lino... C'est une première étape dans le tri des déchets.



Une entreprise spécialisée interviendra pour le retrait des éléments amiantés. Les professionnels seront équipés de tenues de protection adaptées; cette opération est réalisée sans danger pour les riverains.

### QUEL IMPACT POUR LES HABITANTS DE BELLEROCHÉ ?

A ce stade, les interventions se font essentiellement à l'intérieur du bâtiment. Les nuisances générées par le chantier sont donc très limitées.

*HORAIRES DU CHANTIER : 7h - 17h. Ces horaires sont susceptibles d'évoluer en fonction de la météo et de l'avancée des travaux. Vous serez informés des prochaines étapes du chantier.*



À la croisée des territoires,  
un quartier se transforme

Pour toute question :  
expert-amenageur@opacdurhone.fr  
ou votre agence Beaujolais Val de Saône au 04 74 01 01 00